

Document d'action du Fonds fiduciaire de l'UE

Intitulé	Référence: T05-EUTF-SAH-REG-09 La voix des jeunes du Sahel
Zone bénéficiaire de l'action / localisation	Régional: Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger et Tchad
Montants concernés	Coût total estimé: 2 470 000 EUR Fonds fiduciaire: 2 200 000 EUR Contribution DK: 270 000 EUR
Modalités de mise en œuvre	Gestion directe – Octroi direct d'une subvention /contrat(s) de services
Code CAD	151
Priorité d'intervention du Plan d'Action de La Valette	Avantages des migrations en termes de développement et lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et du phénomène des personnes déplacées
Domaines d'intervention du Fonds fiduciaire	(1) Gouvernance et prévention des conflits ; (2) Développement économique et emploi ; (3) Gestion de la migration.
Objectif du Cadre opérationnel	3. Autres
Sous-objectif(s) du Cadre opérationnel	Encourager l'intégration socio-économique et politique des jeunes dans la société
Durée de la mise en œuvre	12 mois
Bénéficiaires de l'action	<i>Bénéficiaires directs:</i> 1.250 jeunes du Sahel impliqués de manière directe, 100 jeunes de la diaspora, 20 représentants d'organisations de la jeunesse des pays du Maghreb et de l'UE et tous les participants aux débats via la plateforme électronique. <i>Bénéficiaires finaux:</i> (i) La jeunesse de chacun des pays au sens large (18-35 ans), y compris les jeunes migrants provenant des pays voisins, qui, grâce à la représentativité du groupe de jeunes ciblé représentant des organisations de la société civile, permettra des effets d'entraînement localement; (ii) Les OSC travaillant avec la jeunesse, qui pourront tirer profit de l'ouverture des mécanismes de dialogue pour faciliter leurs actions et faire remonter leurs préoccupations.

1. RÉSUMÉ DE L'ACTION ET DE SES OBJECTIFS

Lorsque l'on parle de la jeunesse sahélienne, les qualificatifs les plus positifs comme les plus négatifs surgissent : « dynamisme », « carburant », « espoir », « avenir » mais aussi « violence », « chômage », « radicalisation », « perte des valeurs ». Alors que la jeunesse n'est pas toujours incluse dans le débat politique ou dans le processus décisionnel, tout le monde reconnaît que la jeunesse africaine est aujourd'hui au cœur du développement, porteuse d'opportunités et de défis, d'attentes et de projets auxquels il convient d'apporter une réponse adéquate afin de garantir l'insertion de ces jeunes dans les sociétés sahéliennes.

L'objectif de ce projet est de donner une voix politique forte à la jeunesse innovatrice et moderne par l'encouragement de l'intégration socio-économique et politique des jeunes dans la société, en contribuant à l'émergence et à la consolidation de dialogues permettant de mobiliser la jeunesse pour la muer en force motrice de sa propre insertion. Spécifiquement, en tenant compte des particularités propres à chaque pays, le projet contribuera (1) à structurer et/ou soutenir des mécanismes nationaux et régionaux de dialogue entre les jeunes afin de favoriser leur insertion et (2) à organiser des rencontres de la jeunesse Sahélienne avec l'Union européenne, afin d'engager un dialogue direct sur les aspirations de la jeunesse.

Les dialogues permettront une compréhension plus profonde des problématiques de la jeunesse sahélienne et d'identifier sur la base d'un dialogue inclusif des réponses innovantes et efficaces qui puissent conditionner les décisions et choix gouvernementaux, et permettre aux jeunes d'exercer pleinement leur citoyenneté.

Ce projet s'appuiera sur le travail et les réseaux issus¹ de la rencontre organisée à Bruxelles en juin 2016 en marge de la réunion ministérielle UE-G5, entre un groupe de 40 jeunes de 5 pays et Federica Mogherini, Haute Représentante de l'Union pour les Affaires étrangères et la Politique de sécurité et Vice-Présidente de la Commission européenne (HRVP).

2. JUSTIFICATION ET CONTEXTE

La région du Sahel (notamment Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger et Tchad), se caractérise par une croissance démographique d'environ 3% par an, l'une des plus fortes du monde, et se distingue par sa population jeune et l'inégalité entre hommes et femmes. Cette tendance, en l'absence d'une transition démographique significative, devrait se poursuivre au cours des prochaines décennies avec un impact important sur le développement et la pauvreté. La région se caractérise aussi par une insécurité croissante, notamment suite à la guerre en Lybie, à la crise au Mali mais également à l'instabilité de la région du Lac Tchad, pouvant mettre à mal la légitimité de l'Etat auprès de certaines populations et en particulier des plus jeunes, dont une part importante, selon les régions, est désœuvrée.

Dans ce contexte, l'insertion de la jeunesse dans les sociétés sahéliennes représente un élément clef de l'équation du développement dans ces régions, et focalise l'attention tant des pays sahéliens que de leurs partenaires internationaux. L'exclusion de la jeunesse, les aspirations frustrées et le désespoir constituent non seulement un frein au potentiel de développement, en raison de l'augmentation des pressions migratoires, de l'instabilité et

¹ Avec différents degrés d'avancement et de résultats.

de la violence, mais également un facteur de propagation de l'instabilité et des idéologies extrémistes dans un monde globalisé.

Malgré les transformations profondes des sociétés sahéliennes en termes politiques, socio-économiques, sécuritaires et culturels, un fossé intergénérationnel subsiste, vécu comme une marginalisation et une sous-représentation politique des jeunes. Plutôt que d'attendre, certains préfèrent chercher ailleurs ce qu'ils ne trouvent pas chez eux. Les migrations et la radicalisation peuvent devenir des options, constituant dès lors deux problématiques de fond auxquelles des réponses innovantes doivent être apportées, en y associant la jeunesse.

Différentes études sur ces problématiques ont été menées et ont permis d'identifier des recommandations pour élaborer des projets en faveur de l'insertion des jeunes². Au-delà de ces recommandations, le présent projet vise à renforcer la capacité des jeunes à devenir acteurs des décisions visant à améliorer cette insertion et à être force de proposition.

Au sein du G5 Sahel, lors du sommet des Chefs d'Etat du G5 Sahel du 20 novembre 2015 tenu à N'Djamena, les autorités ont exprimé leur préoccupation vis-à-vis de la situation des jeunes. Conscients que le Sahel constitue un espace d'origine et de transit des migrants, et conscients qu'il ne saurait y avoir de développement et de sécurité sans une jeunesse éduquée et épanouie, les chefs d'État se sont engagés à s'investir pleinement pour le bien-être des jeunes. Ils ont instruit les ministres en charge de la jeunesse de formuler et de mettre en œuvre des projets intégrés allant dans ce sens et invité les partenaires techniques et financiers à considérer les questions de jeunesse comme un axe transversal de toutes leurs actions.

En 2006, la Charte africaine de la jeunesse a été approuvée par les chefs d'Etats et gouvernements de l'Union africaine. C'est un document politique et juridique qui sert de cadre stratégique pour les Etats africains, leur donnant la direction à prendre pour la responsabilisation et le développement de la jeunesse aux niveaux continental, régional et national. La Charte vise ainsi à ouvrir la voie pour la participation effective des jeunes dans la société et en politique, et clarifie le rôle de la jeunesse dans le développement, que ce soit en matière d'éducation, de santé, d'emploi, d'éradication de la pauvreté, d'environnement, de paix et de sécurité, de la loi et de la culture. La stratégie de la Décennie africaine de la jeunesse (2009-2018) de l'UA s'inspire des dispositions de la Charte. Les 5 pays du G5 ont ratifié la Charte.

Dans le Plan d'Action Régional pour le Sahel de l'UE, la mise en place de conditions appropriées pour les jeunes est une des quatre priorités. Le Plan d'Action souligne la nécessité d'une croissance économique plus forte pour créer des emplois et réduire sensiblement la pauvreté généralisée et les inégalités de revenus qui subsistent dans toute la région. Dans ce contexte, il sera nécessaire de redoubler d'efforts afin de créer des possibilités d'emploi dans tous les secteurs, en particulier pour les jeunes. Le Plan d'Action met également en évidence qu'il est essentiel de proposer des alternatives et des opportunités dignes d'intérêt, de réduire les inégalités et de renforcer la cohésion sociale, ainsi que la confiance dans les institutions nationales et dans l'avenir de leur pays. Les

² Voir par exemple,

-Notes techniques de l'AFD N°15, Mars 2016, "Jeunesses sahéliennes: dynamiques d'exclusion, moyens d'insertion".

- Le projet de l'UE-OCDE "Inclusion des Jeunes" 2014-2017

<http://www.oecd.org/fr/dev/societesinclusivesetdeveloppement/youth-inclusion-project.htm>

activités visant à prévenir la radicalisation et empêcher que des jeunes soient radicalisés ou recrutés par des réseaux de la criminalité transnationale organisée et de trafic de migrants sont aussi importantes compte tenu de l'explosion démographique de la jeunesse, qui est l'un des principaux défis pour la région du Sahel.

De son côté, la Proposition d'un nouveau consensus européen sur le Développement (2016), mentionne que l'UE et ses États membres mettront davantage l'accent sur les besoins des jeunes et améliorer leurs perspectives futures, et l'UE s'attachera également à renforcer la participation et l'autonomisation des jeunes dans les économies locales, dans les sociétés et à la prise de décision ainsi qu'à la conduite des affaires publiques.

Enfin et surtout, la Stratégie Globale de l'UE souligne l'importance de la jeunesse pour la résilience dans nos régions environnantes et la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent.

La Côte d'Ivoire sera l'hôte du prochain sommet Afrique-UE à Abidjan en novembre 2017. Le thème "Jeunesse des deux continents" a été proposé comme thème central du sommet. Face aux tendances démographiques qui prévalent en Afrique et en Europe, l'accent sera porté sur la création d'emplois de meilleure qualité et sur des États et des sociétés plus résilients.

3. ENSEIGNEMENTS ET COMPLÉMENTARITÉ

3.1. Expériences tirées

Du 15 au 17 juin 2016, en marge de la réunion ministérielle UE-G5 Sahel, la HRVP de l'Union européenne Federica Mogherini a souhaité rencontrer des jeunes du Sahel afin de mieux comprendre leurs aspirations et problèmes. A l'occasion de cette rencontre, intitulée "La voix des jeunes du Sahel", 46 jeunes ont échangé durant deux jours sur les enjeux³ auxquels ils font face dans leurs pays, avec le soutien du Centre pour le Dialogue Humanitaire (HD).

Suite à cet événement, la majorité des 46 jeunes sont restés très actifs et ont organisé une série de restitutions des travaux dans leurs pays respectifs, y compris auprès des autorités. Les jeunes se sont constitués en un comité de la Jeunesse du G5 Sahel, qu'ils ont nommé "La voix de la jeunesse au Sahel" et composé d'organisations relai dans chacun des pays (pour permettre les démarches officielles d'enregistrement⁴). Ils ont désigné un coordinateur qui a assuré le suivi et établi les liens avec le G5 Sahel avec l'aide de HD. Ils sont aujourd'hui reconnus et invités par les autorités du G5 Sahel. Ils ont également créé une page Facebook ainsi qu'un réseau WhatsApp pour relayer des informations sur les démarches qu'ils entreprennent. Les jeunes travaillent actuellement sur des statuts et une charte pour obtenir une reconnaissance juridique d'ONG sous le label « Réseau de la Jeunesse du G5 Sahel » dans chacun des pays.

Sur la base de l'excellent bilan des "Enjeux jeunesse" qu'ils ont dressé ensemble à Bruxelles, et à leur demande, le Fonds fiduciaire d'urgence pour l'Afrique souhaite aujourd'hui poursuivre l'accompagnement des jeunes et le dialogue avec eux, tout en impliquant les autorités dans la mesure du possible.

³ Quelle place et quels rôles pour les jeunes dans les sociétés sahéliennes ? ; Jeunes faces à l'emploi ; La migration des jeunes ; La radicalisation des jeunes ; La relation de l'Afrique avec l'Union européenne

⁴ Les démarches varient en fonction de chaque pays et de la relation des groupes des jeunes avec les autorités.

La méthodologie et le choix des zones d'intervention se basent sur l'expérience d'HD, issue de différents projets mis en œuvre dans la région :

- Etudes des perceptions des facteurs d'insécurité et d'extrémisme violent dans les régions frontalières du Sahel conduites en 2015. Des équipes de recherche ont parcouru plus de 20 000 kilomètres à travers les régions frontalières des huit pays du Sahel pour recueillir les perceptions de plus de 1 000 personnes sur la radicalisation, la violence et l'(in)sécurité auxquelles ils sont confrontés au quotidien. Les huit rapports nationaux et le rapport international proposent des pistes de réflexion sur les réponses non coercitives à la radicalisation mais aussi sur les défis liés à la gestion des frontières, l'organisation étatique ainsi qu'au dialogue religieux et communautaire. Les entretiens ont notamment confirmé le fossé générationnel qui existe entre les jeunes générations et leurs aînés et ont permis de mieux cerner la démarche de radicalisation des jeunes dans la région.
- Travail de dialogue inter- et intra- communautaire au Mali depuis 2012 qui a permis par la suite de contribuer au caractère inclusif du processus de paix et de la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation; travail avec l'ensemble des signataires pour faciliter leur dialogue avec les communautés du nord, y compris les réfugiés dans les pays voisins et les organisations de la société civile. L'accent a notamment été mis sur le dialogue avec les jeunes, du nord et du sud du pays, pour forger une compréhension commune de l'Accord et afin qu'ils puissent intervenir de manière stratégique dans la dynamique de la mise en œuvre.
- Projet pilote de Prévention et résolution des conflits par les communautés pastorales et agricoles dans la région frontalière entre le Mali, le Niger et le Burkina Faso initié en 2014. Ce sont aujourd'hui neuf réseaux de 286 leaders locaux qui travaillent à la résolution de 316 conflits afin que la transhumance et la compétition entre communautés pour les ressources naturelles soit négociée.
- Appui au Gouvernement sénégalais depuis 2014 (avec le soutien de l'Union européenne) en vue d'une résolution pacifique et durable du conflit casamançais. HD participe au renforcement des capacités en négociation et médiation des jeunes engagés en faveur de la paix.

3.2. Actions complémentaires

Depuis une dizaine d'années, les organisations ou réseaux de jeunes ont commencé à se développer dans tous les pays du Sahel. Les jeunes sont souvent membres de plusieurs réseaux à la fois, ce qui dans certains cas facilite l'interaction entre les réseaux. Ces réseaux ont compris l'importance de leur assise nationale et ont donc créé -autant que faire se peut- des branches locales, qui sont de très bons relais d'information et d'action. Par ailleurs, comme les frontières nationales ne sont pas des limites infranchissables pour les jeunes, ils ont développé des réseaux sous-régionaux, voire africains ou internationaux. Le réseau Jeune Chambre Internationale (JCI) en est un exemple. Les membres de JCI Mali sont en contact avec leurs homologues au Niger et au Burkina Faso, ce qui facilite les échanges. D'autres comme Young African Leaders Initiative (YALI) ont une portée internationale, ce qui permet aussi aux jeunes d'échanger et de voyager à travers le monde.

Plusieurs agences (GIZ, SNV, OIF, AFD) ou ONG (Oxfam, SIPRI, Alert International, Water Aid, Christian Aid, Save the Children), travaillent par ailleurs étroitement avec les organisations de la jeunesse dans les différents pays du Sahel et sur un large spectre de

thématiques. Oxfam, par exemple, a soutenu la Jeune Chambre internationale du Niger sur le projet My Right My Voice, sur les droits de jeunes. SIPRI a développé un programme sur la perception de la sécurité par la mise en place de groupes de suivi pour la paix et la sécurité dans lequel les jeunes sont au cœur du dispositif.

Search for Common ground (SFCG) est également engagé en faveur de la jeunesse, y compris au Sahel. Au Niger, SFCG a par exemple lancé de nombreuses initiatives en faveur de la jeunesse sur les élections et la prévention des conflits. En avril 2016, SFCG a organisé à Niamey un Forum sur le thème « Une jeunesse engagée pour un Sahel de Paix » rassemblant des jeunes de 3 pays (Niger, Tchad et Burkina Faso) pour permettre à 140 jeunes de s'exprimer sur l'engagement de la jeunesse dans la consolidation de la paix et du développement.

Le projet "Inclusion des Jeunes"⁵ -cofinancé par l'UE et l'OCDE- a permis d'identifier les facteurs déterminants du bien-être des jeunes et leurs aspirations. Des études spécifiques dans plusieurs pays ont également été menées dans divers domaines pour faire partie d'une méthodologie globale pour les gouvernements nationaux dans la définition de leurs politiques en faveur de la jeunesse.

Dans le cadre de l'action présentée ici, le Danemark soutiendra le G5 Sahel en 2017, à travers le Centre pour le dialogue humanitaire (HD), pour l'élaboration de sa stratégie en faveur de la jeunesse. Sur sollicitation du G5 Sahel, HD fera remonter l'expertise issue des dialogues nationaux que l'organisation facilitera avec la jeunesse. Cet appui au G5 Sahel nourrira l'élaboration d'une politique régionale ancrée dans les réalités socio-économiques des jeunes et à même de renforcer les dynamiques de développement nationales.

3.3. Synergie et coordination des acteurs dans la zone d'intervention

Dans le cadre de l'objectif spécifique 1 "Contribuer au dialogue de la jeunesse du Sahel", HD initiera son travail sur la base de la demande d'appui que l'organisation a reçu du réseau de jeunes du G5 Sahel conviés au dialogue à Bruxelles en juin 2016.

Pour éviter les doublons avec les projets des différentes organisations intervenant d'ores-et-déjà en appui à la jeunesse, HD veillera à se présenter et échanger le maximum d'informations sur son projet. Dès le démarrage du projet dans les cinq pays initiaux d'intervention, les responsables nationaux rencontreront les autorités, les autres partenaires nationaux et internationaux afin d'établir un dialogue et d'échanger les informations. Dans ce cadre, HD pourra définir les complémentarités possibles, sur des sujets d'intérêt commun. Par exemple, lors de l'organisation de réunions thématiques entre les jeunes et les autorités, d'autres organisations pourront être conviées pour valoriser leur travail et apporter leur expertise.

4. DESCRIPTION DÉTAILLÉE

4.1. Objectifs

L'objectif général est d'encourager l'intégration socio-économique et politique des jeunes dans la société.

Pour atteindre cet objectif général, deux objectifs spécifiques étroitement liés seront poursuivis:

⁵ <http://www.oecd.org/fr/dev/societesinclusivesetdeveloppement/youth-inclusion-project.htm>

OS.1. Contribuer au dialogue de la jeunesse du Sahel

Contribuer à structurer et/ou soutenir des mécanismes nationaux et régionaux de dialogue entre les jeunes, et entre les jeunes et les autorités nationales et régionales, afin de favoriser l'implication effective de la jeunesse dans les processus de décision politique, économique et social⁶ et contribuant à enrichir la préparation des stratégies de promotion de la jeunesse dans la région.

Ce processus pourra être utilisé pour alimenter les politiques nationales et régionales sur la jeunesse et pour améliorer l'inclusion socio-économique des jeunes dans ces politiques.

OS.2. Organisation de rencontres avec la jeunesse

Sur base des activités mises en place dans le cadre de l'objectif spécifique 1, une nouvelle rencontre des jeunes de la région avec la HRVP pourra être organisée, de manière indicative dans la région du Sahel en 2017. A l'occasion d'une nouvelle rencontre avec la HRVP, un dialogue complémentaire pourra être organisé avec des jeunes des diasporas en Europe aspirant à rester impliqués dans la vie sociale et politique de leurs pays d'origine, des jeunes maghrébins confrontés à des problématiques similaires et des jeunes européens.

L'ensemble des résultats de la présente action pourra être valorisé à l'occasion d'autres rencontres internationales de haut niveau consacrées à la jeunesse en Afrique (par exemple, le Sommet UE-Afrique). La promotion régulière des résultats auprès des décideurs clés sera également assurée.

D'autres rencontres pourront être organisées.

4.2. Résultats escomptés et principales activités

<i>OS.1. Contribuer au dialogue de la jeunesse du Sahel</i>

Résultat 1.1 Les échanges entre les jeunes sont renforcés dans chacun des pays, produisant des conclusions et recommandations pratiques au bénéfice des décideurs politiques

La phase préliminaire de l'action consistera à identifier les organisations de la jeunesse déjà existantes, les plus pertinentes et légitimes, pour les inviter à faire partie des espaces d'échanges et de dialogue des jeunes. Il s'agira également d'identifier, en dehors des capitales, et dans les zones rurales, des jeunes qui jouent un rôle actif en faveur du développement de leurs régions et/ou communautés locales pour prendre part aux espaces d'échange. Un groupe de jeunes élargi et représentatif de Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger et Tchad (ci-après dénommés "les jeunes du Sahel") sera constitué sur la base de ces consultations préliminaires.

La conduite de ce travail préparatoire permettra de connaître les thèmes prioritaires proposés par les jeunes et d'aborder des enjeux tels que l'éducation et la formation professionnelle/développement des compétences, les opportunités économiques (emploi et entrepreneuriat) et migrations, la participation citoyenne et radicalisation, les aspirations et le bien-être, l'inclusion sociale, en tenant compte du contexte actuel de la croissance démographique et l'inégalité entre les hommes et les femmes.

⁶ Pouvant varier d'un pays un autre.

Ce premier échelon de dialogue sera enrichi en maintenant des rencontres régionales entre les jeunes. Il pourra être utilisé par les parties prenantes (en particulier l'Union européenne, les autorités nationales, le Secrétariat Permanent du G5).

A1.1.1. Consultation et identification de jeunes représentants

Sur le terrain, ce groupe élargi de jeunes sera à l'écoute de l'expérience des organisations de la société civile (OSC) et recueillera leurs messages concernant les enjeux de formation, d'opportunités économiques et de migration, de participation citoyenne et de radicalisation. Ce travail de consultation sur le terrain permettra d'identifier, avec les associations de jeunes existantes dans chaque pays, un groupe d'environ 30 jeunes par pays, engagés dans leurs localités, pour prendre part au dialogue avec les autorités. Le groupe de jeunes sera le plus hétérogène et représentatif possible : jeunes de la société civile travaillant auprès d'autres jeunes, jeunes entrepreneurs, jeunes issus d'organisations religieuses qui prônent un discours de non-violence, étudiants, ruraux, urbains, enseignants, etc.

A1.1.2. Rencontres nationales et régionales entre les jeunes

Chaque groupe de 30 jeunes se retrouvera à intervalle régulier dans leurs capitales respectives, ou en région, pour leur permettre de renforcer et structurer leurs messages à l'intention des gouvernements (attentes, propositions ou partages d'expérience à soutenir). Les discussions se concentreront autour des quatre thématiques identifiées. Les organisations de la jeunesse et autres OSC pertinentes seront également conviées à ces rencontres.

A.1.1.3. Rencontres et dialogues avec les jeunes, les autorités et d'autres acteurs régionaux, nationaux et locaux, y compris le secteur privé.

Des rencontres nationales de la jeunesse, organisées dans chacune des capitales, seront facilitées, dans un premier moment, avec les Ministères en charge de la Jeunesse.

Dans un second temps, une fois agréé ces Ministères, avec les autorités nationales, le dialogue s'ouvrira aux Ministères de la Jeunesse, ainsi qu'à d'autres ministères (de l'Enseignement, de l'Economie, etc.), autorités (Parlements, etc.). D'autres acteurs nationaux (patronats, chambres de commerces, partis politiques, médias, etc.) pourront y participer, pour entrer dans le cœur des problématiques de chacune des thématiques de discussion retenue. Les participants pourront esquisser ensemble des pistes d'action.

A chacune de ces deux étapes, les jeunes participants aux espaces de dialogue seront chargés de restituer dans leurs pays d'origine et via les réseaux sociaux les principaux résultats.

A.1.1.4. Rencontres et dialogues à niveau régional (G5 Sahel)

Des rencontres régionales accompagneront les dynamiques nationales par le partage d'expérience (ces rencontres pourront éventuellement déboucher sur des actions conjointes). L'organisation de ces rencontres pourra avoir lieu en coordination avec le Secrétariat Permanent du G5 Sahel.

A.1.1.5. Elaboration du rapport "Voix des Jeunes du Sahel" 2017

Résultat 1.2. Les dialogues nationaux et régionaux sont alimentés par une plateforme de discussion électronique

A.1.2.1. Utilisation d'une plateforme électronique de dialogue entre les jeunes de la région

Création d'un forum de discussion électronique qui permette à tous les jeunes de la région et au-delà (notamment les jeunes de la diaspora) de prendre part aux discussions qui auront lieu au niveau national sur les quatre thématiques d'intérêt pour la jeunesse.

Des synthèses des discussions seront mises à la disposition de l'Union européenne, des autorités nationales et régionales (notamment le G5 Sahel), avec l'idée d'alimenter les dialogues nationaux et régionaux. Cette plateforme électronique renforcera également la crédibilité et l'acceptation de ces dialogues en permettant la diffusion d'informations sur la jeunesse au Sahel et le recueil des perceptions et de propositions d'un public élargi.

Des thèmes de discussion seront proposés tous les 15 jours et une synthèse de ces discussions sera faite dans le même délai pour alimenter le débat avec et sur la jeunesse. Ces synthèses seront mises à la disposition des autorités nationales et régionales, avec l'idée d'alimenter les dialogues nationaux et régionaux mais renforcera également leur crédibilité et acceptation tout en étant un vecteur d'information sur la jeunesse au Sahel (partage des politiques nationales de la jeunesse, de la Charte de la Jeunesse de l'Union africaine, des initiatives prises par les jeunes). Un modérateur assurera la bonne tenue des débats. La plateforme sera développée de manière à être accessible sur un téléphone portable. Les jeunes pourront y laisser des messages vocaux (pour ceux qui ont des difficultés pour écrire en français ou n'ont pas accès à des ordinateurs) et des messages écrits.

Un travail de communication sera fait sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter et page YouTube) pour faire connaître ce forum de discussion à un large public. Afin de mieux connaître le profil des participants à ce forum de discussion, il leur sera demandé de s'inscrire en ligne pour y prendre part. Cela permettra d'identifier de nouveaux jeunes en dehors des réseaux et organisations connus pour prendre part aux dialogues nationaux et régionaux.

OS.2. Organisation de rencontres avec la jeunesse

Résultat 2.1. L'UE bénéficie d'un dialogue à haut niveau avec les jeunes du Sahel sur les problématiques de la région

Suite à la rencontre de juin à Bruxelles entre un groupe de jeunes du Sahel et la HRVP il a été agréé d'organiser une 2eme rencontre en 2017. Elle se tiendra cette fois au Sahel, et avec la participation de représentants d'organisations de la jeunesse de l'UE, y compris des représentants de la diaspora, et d'organisations du Maghreb.

A.2.1.1. 2eme rencontre de la jeunesse du Sahel avec la HRVP

La rencontre permettra de créer l'opportunité d'un dialogue structuré entre les jeunes du Sahel et leurs pays et l'Union européenne, dans l'espoir de développer des stratégies sur les défis et les opportunités des jeunes dans l'avenir.

Cette composante s'appuiera sur les dialogues établis dans le cadre de l'objectif spécifique 1. Elle concerne tous les aspects relatifs à l'organisation logistique et à la communication de la rencontre, et à la production des résultats/d'études de l'évènement.

- Dans un monde interconnecté, et au regard des enjeux communs auxquels font face les jeunes du Sahel, du Maghreb ou d'Europe malgré des contextes régionaux distincts, cette occasion permettra de faciliter un dialogue entre des jeunes (à travers des OSC) de ces trois régions. De tels dialogues devront s'inscrire dans une démarche d'échange d'expérience ad hoc pour créer des ponts que les jeunes pourront décider d'entretenir.

- Les diasporas sahéliennes en Europe revendiquent de plus en plus une place au sein de leur pays d'origine. Grâce aux mécanismes et forums de dialogue établis, il sera possible de promouvoir des rencontres et des échanges avec les jeunes des diasporas qui ont exprimé une volonté d'établir des liens durables avec des organisations de jeunes actifs dans leur pays d'origine. A leur tour, les jeunes des pays du Sahel avaient émis le souhait de poursuivre le dialogue avec les jeunes de la diaspora en Europe. La facilitation d'un tel dialogue dans le cadre de ce projet devra permettre de créer des relations entre jeunes de part et d'autre de la Méditerranée qui seront très rapidement autonomes. Les autorités nationales, à travers les ambassades, seront conviées à ces rencontres.

A.2.1.2 Organisation d'autres rencontres avec la jeunesse

L'éventuelle organisation d'autres rencontres sera décidée par le Comité de pilotage.

4.3. Groupes cibles et bénéficiaires finaux

4.3.1. Groupes cibles (chiffres indicatifs)

La méthodologie pour le choix des groupes cibles de jeunes du Sahel est la suivante:

- Identification de 5 régions par pays, dont la capitale ;
- Organisation dans chacune de ces 5 régions d'une **rencontre préliminaire** avec 50 jeunes, soit **250 jeunes par pays**: ils seront identifiés via le réseau de jeunes créé à partir de la rencontre de Bruxelles au mois de juin 2016 grâce aux contacts qui seront établis au début du projet avec les OSC nationales, les ONG travaillant dans les pays, les Délégations de l'UE et les Ambassades des Etats membres ;
- **Sélection participative de 6 jeunes par région** que le groupe devra juger représentatifs pour porter leurs messages et faire redescendre les conclusions des discussions nationales au fur et à mesure (soit **30 jeunes au total par pays**) : ces 30 jeunes feront partie des dialogues nationaux et régionaux et s'exprimeront bien en tant que représentants et non individus. Le choix de se concentrer sur 150 jeunes repose sur le souci d'avoir 30 jeunes par pays réellement impliqués/responsabilisés et que les discussions soient constructives.

1 250 jeunes du Sahel (Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger, Tchad) seront impliqués de manière directe.

Auxquels s'ajoutent:

- Tous les jeunes participants aux débats via la plateforme électronique.
- **100 jeunes issus des Diasporas** : le projet ouvrira un espace de dialogue avec la Diaspora pour donner suite aux recommandations issues de la rencontre de juin dernier à Bruxelles afin d'approfondir les échanges liés spécifiquement à la diaspora

et ses liens avec les pays d'origine. Environ 10 jeunes représentatifs participeront à la rencontre avec la HRVP.

- **20 représentants d'organisations de la jeunesse des pays du Maghreb et de l'Union européenne** qui participeront à la rencontre avec la HRVP.
- Organisations régionales : elles pourront partager avec les organisations régionales, notamment le G5 Sahel, les recommandations et propositions issues des activités de l'action. Les politiques régionales seront dès lors nourries des expériences nationales.
- Autorités et acteurs d'envergure nationale, régionale et locale: la liste des ministères et des acteurs nationaux ciblés par l'action sera établie au lancement de l'action
- Les organisations de la société civile qui seront associées aux activités et celles qui pourront tirer profit de l'ouverture des mécanismes de dialogue pour faciliter leurs actions et faire remonter leurs préoccupations.
- Les organisations régionales qui pourront tirer profit des résultats des dialogues nationaux pour enrichir leurs politiques sur la base d'un travail inclusif réalisé avec la jeunesse.

4.3.2. *Bénéficiaires finaux*

- La jeunesse du Sahel au sens large grâce à la représentativité du groupe de jeunes ciblé qui permettra des effets d'entraînement localement et une participation large à la plateforme d'échange en ligne. Par ailleurs, résulteront des dialogues des mesures en faveur de la jeunesse qui pourront être largement partagées sur le terrain.
- Les organisations de la société civile du Sahel qui seront associées aux activités et celles qui pourront tirer profit de l'ouverture des mécanismes de dialogue pour faciliter leurs actions et faire remonter leurs préoccupations.

4.4. **Méthodologie**

Afin d'améliorer sa compréhension des attentes de la jeunesse du Sahel, l'Union européenne souhaite mettre en place un dialogue avec celle-ci.

Dans ce cadre, le rôle de HD sera d'accompagner les jeunes ainsi que leur dialogue avec les différents acteurs et autorités. Les autorités nationales et régionales seront associées à cet exercice. HD ne se substituera pas aux jeunes et aux gouvernements dans la détermination des causes et des solutions de leurs préoccupations, mais propose une méthodologie de dialogue basée sur la détermination des griefs et des objectifs pour faciliter l'échange et la réflexion afin de dégager leurs recommandations et possibles solutions. Les analyses des parties prenantes seront ainsi conduites avec elles durant la phase préliminaire du projet, c'est-à-dire de dialogue avec les jeunes d'une part (en complément du rapport issu de la rencontre de juin à Bruxelles) et avec les autorités d'autre part. De même un affinage des OSC avec lesquelles il est pertinent de travailler, sera effectué.

Une attention particulière sera portée au caractère inclusif des dialogues afin de veiller à n'exclure aucune partie ayant une influence sur la situation et pour assurer la meilleure représentativité possible (politique, socio-culturelle, d'éducation, de genre, d'âge, religieuse, géographique, porteur d'handicap, etc.).

Les résultats des discussions et des recommandations seront mis à la disposition de l'Union européenne, des autorités nationales et régionales, pour enrichir leurs approches/stratégies relatives à la jeunesse, et contribuer aux rencontres à haut niveau sur le sujet (e.g. conférence ministérielle, Sommet UE-Afrique).

4.5. Risques et hypothèses

Risques*	Niveau de risque (E/M/F)	Mesures d'atténuation*
Même si le projet vise à associer une large frange de la jeunesse dans des secteurs socio-économiques variés, la sélection des jeunes au sein de chaque pays va créer des frustrations parmi ceux qui ne seront pas sélectionnés.	E	<ul style="list-style-type: none"> - HD veillera à la légitimité et à la juste et équitable représentativité des jeunes sélectionnés (les critères de sélection seront rendus publics) et à leur capacité à restituer dans leurs régions d'origine le fruit des discussions ainsi que les informations sur la jeunesse issues des autorités. - La plateforme de discussion électronique permettra à beaucoup de jeunes de s'exprimer de manière libre et les principaux réseaux de la jeunesse seront directement informés de son ouverture. - La publicité et la participation seront assurées par plusieurs canaux (internet, téléphone mobile, écoles, universités, presse, TV/radio, etc) et par les organisations locales et internationales et de manière stratégique en particulier dans les zones plus reculées.
Les autorités ne s'impliquent pas dans les mécanismes de dialogue établi avec la jeunesse	M	<p>L'UE veillera à informer et engager les autorités nationales autour de l'action et à identifier les décideurs clés dans les secteurs pertinents</p> <ul style="list-style-type: none"> - les organisations de la jeunesse locales et internationales, et HD seront invités à proposer des solutions et à participer à ce mécanisme de dialogue
La jeunesse du Sahel est difficile à mobiliser	F	Le partenaire de mise en œuvre veillera à travailler avec des organisations intermédiaires ou représentatives établies et à proposer une stratégie de communication adaptée au public cible
Les responsables des organisations nationales de jeunes (ex. CNJ) voient d'un mauvais œil le projet et craignent qu'il empiète sur leurs prérogatives.	F	Dès le début du projet, HD travaillera en lien avec l'organe national en charge des jeunes ainsi qu'avec les principales OSC de jeunes.

* La situation de chaque pays est différente, donc les risques et mesures devront être adaptés

Les hypothèses pour la réussite du projet et de sa mise en œuvre sont :

- Au niveau national, les jeunes qui avaient participé à la rencontre avec la HRVP à Bruxelles continuent à être très mobilisés et parviennent à convaincre les jeunes qu'ils vont rencontrer sur le terrain de s'engager à leur tour. Les autorités nationales comme locales, sont conscientes de la nécessité d'apaiser les tensions nées de l'absence de perspective ressentie par beaucoup de jeunes, s'engagent sur la durée dans un dialogue avec la jeunesse et soutiennent leurs initiatives.
- Au niveau régional, les liens se maintiennent entre les jeunes des différents pays qui s'organisent et s'échangent des informations, y compris concernant le suivi de leurs propositions auprès des autorités nationales. Par ailleurs, la plateforme d'échange en ligne permet à beaucoup de jeunes de la région de prendre connaissance du projet, de s'informer sur les politiques nationales en faveur des jeunes et s'engager en faveur de leur implication dans les processus de décisions politique, économique et social et sensibilisation des décideurs politiques. Les autorités nationales voient la plus-value de poursuivre les échanges pour une valorisation du travail mené nationalement au sein du G5 Sahel et durant des événements internationaux.
- Les espaces de dialogue ouverts sont nécessaires à l'atteinte des objectifs : (1) les diverses instances nationales (ministères, patronats, parlements, etc.) acceptent d'engager un dialogue avec la jeunesse pour améliorer son intégration politique, économique et sociale et redéfinir les politiques de promotion de la jeunesse ; (2) les organes officiels de la jeunesse et les nouveaux réseaux de la jeunesse commencent à travailler ensemble avec des objectifs communs.
- Les jeunes des Diasporas engagent un dialogue avec les jeunes de leurs pays d'origine sur les réalités du phénomène migratoire.

4.6. Questions transversales

Genre : le projet vise une équité totale en termes de genre. Les groupes nationaux issus du Forum de Bruxelles le sont presque (4 hommes et 4 femmes) à l'exception d'une équipe (Mauritanie) qui comptait 1 homme de plus. Le genre sera l'un des critères de sélection des nouveaux jeunes qui seront intégrés à la présente action et d'attribution des fonctions de gestion et de représentation que les jeunes pourraient attribuer à certains d'entre eux. Une attention particulière sera également portée à l'équilibre hommes-femmes durant les diverses rencontres qui seront organisées, aussi bien avec les autorités qu'avec les communautés. La participation au forum veillera également au respect de cette parité.

Droits de l'Homme : cette question restera au cœur des préoccupations puisque les droits des jeunes sont partie intégrante des droits de l'Homme. Les jeunes sont impliqués dans ces enjeux, comme en témoigne par exemple leurs revendications permanentes pour l'accès à internet et à l'information. Par ailleurs, parmi les OSC qui seront associées à plusieurs activités, figureront des organisations des droits de l'Homme.

Do No Harm : le projet sera très vigilant pour que toutes les activités mises en place n'aient pas d'impacts négatifs et contraires aux objectifs recherchés. Il conviendra par exemple de respecter la manière dont les relations sociales s'organisent dans certains pays. Le recrutement par HD d'un Chef de projet et d'assistants par pays ressortissants des pays d'intervention permettra de rester attentif.

5. QUESTIONS DE MISE EN ŒUVRE

5.1. Modalité(s) de mise en œuvre

5.1.1. Gestion directe

Un contrat de subvention en octroi direct à HD, couvrant l'OS.1 et la participation des jeunes à l'OS2 (déplacements, per diems et logement des jeunes, facilitation).

Justification de l'octroi direct à HD

La décision de la Commission C(2015)7293 relative à la mise en place d'un fonds fiduciaire d'urgence de l'Union européenne en faveur de la stabilité et de la lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et du phénomène des personnes déplacées en Afrique, postule que les pays éligibles sont considérés comme étant en situation de crise au titre de l'article 190 paragraphe 2 des règles d'application du règlement financier. A ce titre le présent projet relève de l'exception visée à l'article 190 paragraphe 1. a) des règles d'application. Le choix d'HD comme organisme de mise en œuvre est par ailleurs justifié sur base de ses compétences et de son expérience, notamment lié à la première consultation organisée (cf. supra).

Contrats de services pour la logistique des événements visés par l'OS.2, la communication (matériel de communication, production audiovisuel, etcetera) et la visibilité de l'évènement et la production des études.

5.2. Période indicative de mise en œuvre opérationnelle

La durée de la mise en œuvre est de 12 mois.

Le démarrage opérationnel des actions de terrain commencera dès la signature du contrat.

5.3. Modules et volets de la mise en œuvre

HD mettra en œuvre chacune des composantes de l'objectif spécifique 1 directement. En cas de collaboration avec d'autres entités, HD appliquera ses procédures internes en conformité avec les règles de l'Union européenne.

La mise en œuvre de l'objectif spécifique 2 sera faite via l'octroi de contrats de service (études préalables, déplacements et logement des jeunes, logistique, communication et visibilité). HD assurera la facilitation de la rencontre avec les jeunes.

5.4. Budget indicatif

	UE	DK
Volet	Montant EUR	Montant EUR
Subvention d'octroi direct à HD	2 000 000	270 000
<i>Renforcement des échanges des jeunes dans 5 pays et (25 régions en total)</i>	<i>1 000 000</i>	
<i>Logistique autour des jeunes cibles (jeunes du</i>	<i>1 000 000</i>	

<i>Sahel, du Maghreb, de l'UE et de la diaspora): réunions provinciales, nationales, régionales et internationales</i>		
Contrats de services Organisation d'une rencontre de haut niveau avec la jeunesse <i>Logistique évènement haut niveau Communication, Etudes</i>	200 000	-
Financement de l'action	2 200 000	270 000
Total de l'action	2 470 000	

5.5. Structure organisationnelle et gouvernance de l'action

5.5.1. Gestion du projet

Pour les composantes mises en œuvre par HD, la gestion du projet sera assurée par : 1 Chef de projet (basé à Bamako), 5 coordinateurs pays (basés dans les 5 capitales sous régionales), et 1 administrateur/financier (basé à Bamako)

5.5.2. Comité de pilotage

Le suivi du projet sera assuré par un Comité de pilotage qui se réunira, de façon indicative, deux fois par an à Bruxelles et sera présidé par la Commission européenne. Le pilotage associera le SEAE, le RSUE, le MAE Danemark, les Délégations de l'UE concernées, les représentants de chacun des 5 pays et le Secrétariat Permanent du G5. HD assistera aux réunions en tant qu'observateur.

5.6. Suivi des résultats

Une attention particulière sera accordée à la méthodologie de suivi des résultats proposée par les contractants/partenaires de mise en œuvre. Le suivi technique et financier courant de la mise en œuvre de la présente action est un processus continu. Il fait partie intégrante des responsabilités de l'organisation, qui établira un système de suivi technique et financier interne permanent pour l'action.

5.7. Évaluation et audit

5.7.1. Evaluation et audit par la Commission européenne

La Commission pourra procéder à une évaluation finale pour l'ensemble de l'action et si jugée nécessaire, à une évaluation à mi-parcours (sur une ou plusieurs composantes de l'action). Ces évaluations se feront par l'intermédiaire de consultants indépendants. L'évaluation à mi-parcours sera réalisée pour résoudre les éventuels problèmes se présentant dans les composantes évaluées.

Les rapports d'évaluation seront communiqués au pays partenaire et aux autres parties prenantes clés. L'organisation et la Commission analyseront les conclusions et les recommandations des évaluations et décideront d'un commun accord, le cas échéant en accord avec le pays partenaire, des actions de suivi à mener et de toute adaptation nécessaire et notamment, s'il y a lieu, de la réorientation du projet.

Sans préjudice des obligations applicables aux marchés conclus pour la mise en œuvre de la présente action, la Commission peut, sur la base d'une évaluation des risques, commander des audits indépendants ou des missions de vérification des dépenses pour un ou plusieurs contrats ou conventions.

5.8. Communication et visibilité

La communication et la visibilité de l'UE constituent des obligations légales pour toutes les actions extérieures financées par l'UE.

Pour la présente action, il y a lieu de prévoir des mesures de communication et de visibilité qui seront établies, au début de la mise en œuvre, sur la base d'un plan d'action spécifique dans ce domaine et financées sur le budget indiqué à la section 5.4 ci-dessus.

Néanmoins, la visibilité de l'Union européenne sera assurée en fonction de l'évolution du contexte sécuritaire local et selon la sensibilité des activités réalisées avec les autorités nationales afin de ne pas menacer la sécurité de l'organisation, du bailleur et des bénéficiaires finaux.

ANNEXE 1. MATRICE INDICATIVE DU CADRE LOGIQUE

Les activités, les produits escomptés et l'ensemble des indicateurs, avec leurs cibles et leurs valeurs de référence qui figurent dans la matrice du cadre logique sont fournis à titre indicatif et peuvent être mis à jour au cours de la mise en œuvre de l'action sans modification de la décision de financement. La matrice indicative du cadre logique évoluera au cours de la durée de vie de l'action: des lignes supplémentaires seront insérées pour énumérer les activités, de même que des colonnes supplémentaires pour les objectifs intermédiaires (étapes), s'il y a lieu, et pour rendre compte des résultats obtenus, mesurés par rapport aux indicateurs.

	Logique d'intervention	Indicateurs	Valeurs de référence	Cibles
Objectif global: impact	Encourager l'intégration sociale et politique des jeunes dans la société	1. Un dialogue national est structuré dans chacun des pays d'intervention.	1. Aucun	1. Un dialogue par pays impliquant l'ensemble des acteurs pertinents.
		2. Des rencontres régionales pertinentes complètent les dialogues nationaux pour l'atteinte de l'objectif global.	2. Rencontre à Bruxelles de juin 2016	2. 5 rencontres régionales, dont une de haut niveau
Objectif(s) spécifique(s):	OS.1. Contribuer au dialogue de la jeunesse du Sahel OS.2. Organiser des rencontres de la jeunesse	1. Degré de confiance entre les parties prenantes aux dialogues nationaux facilités par HD. 2. Degré de satisfaction des groupes ciblés à l'issue de l'action.	Le degré de confiance initial sera mesuré au lancement du projet.	Le degré de confiance et de satisfaction seront mesurés à l'issue de l'action avec les groupes ciblés.

OS.1. Contribuer au dialogue de la jeunesse du Sahel				
Résultats	Résultat 1.1 Les échanges entre les jeunes sont renforcés dans chacun des pays, produisant des conclusions et recommandations pratiques au bénéfice des décideurs politiques	1.1.1. a. Nb estimatif de jeunes par pays (agrégée par sexe) b. Nb total de jeunes du Sahel (agrégée par sexe)	46 jeunes issues de la rencontre de Bruxelles	1.1.1. a. 250 jeunes estimés par pays (dont 125 femmes) b. 1.250 jeunes du Sahel (dont 625 femmes)
		1.1.2. Nb de jeunes du Sahel participant dans les échanges avec les autorités nationales (agrégée par sexe) Nb estimatif de jeunes par pays participant dans les échanges avec les autorités nationales (agrégée par sexe et par pays)	0	1.1.2. 250 jeunes du Sahel participant dans les échanges avec les autorités nationales (dont xx femmes) 30 jeunes par pays participant dans les échanges avec les autorités nationales (dont 15 femmes)
	Résultat 1.2. Les dialogues nationaux et régionaux sont alimentés par une plateforme de discussion électronique	1.2.1. Nb estimatif de jeunes qui participent dans la plateforme électronique (agrégée par sexe et par pays/diaspora) 1.2.2. Nb de thèmes de discussion proposés, accompagnés par un modérateur	1.2 Non disponible	1.2.1. 1000 jeunes participent dans la plateforme électronique (agrégée par sexe et par pays/diaspora) 1.2.2. 4 à 6 thèmes proposés, accompagnés par un modérateur
	OS.2. Organiser des rencontres de la jeunesse			
Résultat 2.1 L'UE bénéficie d'un dialogue à haut niveau avec les jeunes du Sahel sur les problématiques de la région	2.1.1. Nb estimatif de jeunes qui participent dans l'échange avec la HRVP (agrégée par sexe et par pays) a.1. Nb de jeunes du Sahel (agrégée par sexe et par pays)	46 jeunes participant dans la rencontre à Bruxelles de juin 2016	2.1.1. 70 jeunes participent dans l'échange avec la HRVP (dont 35 femmes) a.1. 40 jeunes du Sahel (dont 4 hommes et 4 femmes par pays)	

	<p>a.2. Nb de personnes représentant la diaspora</p> <p>a.3. Nb de personnes représentant la jeunesse du Maghreb</p> <p>a.4. Nb de personnes représentant la jeunesse européenne</p>	<p>a.2. 10 jeunes représentant la diaspora</p> <p>a.3. 10 jeunes représentant la jeunesse du Maghreb</p> <p>a.4. 10 jeunes représentant la jeunesse européenne</p>
--	---	---